

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 15 novembre 2019

Le 15 novembre 2019 à 18 heures, les membres de l'association « A Punta Bunifazinca » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio dans la salle des mariages de la mairie.

L'Assemblée Générale est dirigée par *Jean-José CORONA*, président de l'association, en qualité de président de séance, *Marie-Jeanne SARAIS*, vice-présidente de l'association, *Martine FAVERIE*, secrétaire de l'association et *Philippe EVRARD*, trésorier de l'association (secrétaire de séance).

Il a été établie une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître 22 (vingt-deux) membres présents et 18 (dix-huit) représentés, soit 40 (quarante) membres présents et représentés sur 100 (cent) à jour de cotisation. Deux autres adhérents sont aussi présents mais sans pouvoir participer aux votes. Les statuts de l'association n'imposant aucun quorum, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Antérieurement à la séance, il a été transmis aux présents, par messagerie électronique ou courrier postal, la convocation donnant l'ordre du jour et indiquant les différents points abordés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier de l'exercice passé, les principaux projets, le budget de l'exercice futur et les cotisations 2019 - 2020).

Le Président rappelle aux participants que l'Assemblée Générale est appelée à statuer selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation rapports 2018-2019 et budget 2019-2020
- Cotisations 2019-2020
- Points divers

Il expose ensuite les principaux points de son rapport moral avec une synthèse des actions de l'association depuis la création de l'association (sentiers, patrimoine et environnement), le point sur les adhérents et les bénévoles et quelques conclusions sur les activités de l'année et la participation à ses activités. Il évoque en particulier la demande de validation de nos sentiers et le projet de passerelle sur le Cavu proposé à la Collectivité de Corse (CDC).

Il remercie ensuite les adhérents et bénévoles qui ont permis la réalisation des nombreuses actions de l'association durant l'exercice 2018-2019 : 41 operati officielles, 6 operati officieuses, réfection de la clôture du berger, opérations environnement avec nettoyage du Cavu et de Bavedda, etc,,

Il adresse aussi ses remerciements aux donateurs qui ont soutenu l'association durant cette année par leur participation financière et/ou matérielle (Domaine de Granajolo, Lion's Club, ...).

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

Il est ensuite procédé à l'exposé du rapport d'activités de l'exercice 2018 – 2019 et des projets planifiés pour le prochain exercice :

- Activités administratives : partagées entre la Secrétaire et le Trésorier (réunions et AG, convocations, [site Internet](#) et [page Facebook](#), adhésions et cotisations, collectivités et partenaires, ,,
- Chemins de haute et moyenne vallée :
 - Achèvement *Chemin de Paliri (HR31)* avec raccordement au GR20 (12 operati sur une année !)
 - Entretien *piste RG de la Sainte-Lucie* (restauration de 2km de piste)
 - Entretien *piste RD de la Sainte-Lucie* (remise à niveau vers le pont de Figa)
 - Panneaux de signalisation au *ruisseau de Peru* (HR21, HR31) et au *pont de Figa* (HR11, HR12)
 - Équipements complémentaires à l'entrée et à la sortie de la *brèche du Carciara*
- Sentiers de basse vallée :
 - *Boucle Chjassu di I Caribunari* avec la création d'un sentier en hauteur parallèle au précédent
 - *Sentier du Pisciaronu* en variante plus tranquille de montée/descente du PR6 le long du ruisseau de Ranedda
 - Restauration de la partie basse du *Chemin de Luviu* avec modification de Petra Stretta (PR2) pour éviter la marche sur la piste de Luviu
- Actions Patrimoine :
 - Extraction du maquis pour le *moulin de Funtanedda*
 - Démarrage restauration du *Chemin de Luviu*
 - Restauration du *Chemin de Paliri*
- Actions Environnement :
 - Nettoyage des *parkings de Bavedda* le 27/10/2018
 - Nettoyage du *Cavu et de ses accès* le 28/09/2019
- Projets 2019 – 2020 :
 - *Operati lontanines* pour entretien du *Chemin du Carciara aval (HR21)*, entretien des *Chemins du Castedducciu (HR11, HR12 et HR13)* et restauration du *Chemin d'exploitation du Carciara amont (HR22)*
 - *Operati locales* pour *passerelle du Cavu*, création *sentier RD du Cavu* depuis le Parc-Aventure, prolongation restauration du *Chemin de Luviu*, modifications tracés *I Scarpi (PR1)*, entretien d'*A Ranedda (PR6)*, création d'un *sentier Punta di Cinaghja*, création d'un *sentier parking municipal – départ Pisciaronu*, mise en place de *sentiers dédiés VTT* (?), ...

Pour plus de détails sur les différents points ci-dessus, se référer au [document copie de la présentation](#) faite au cours de la séance et joint à ce PV lors de l'envoi aux adhérents.

C'est ensuite au tour du rapport financier d'être exposé :

- **Gestion 2018 – 2019** :
 - Recettes : **5,809 €** dont 2.590 € de cotisations, 620 € de dons et 2,446 € de ventes de dépliants et divers
 - Dépenses : **5.750 €** dont 3.106 € d'achats/entretien d'équipements de démaquillage (tronçonneuses et outils) et de balisage et 677 € de frais de publications
 - Résultat : **+ 59 €**
- **Compte courant bancaire au 30/09/2019** :
 - **+ 8.868 €**
- **Budget 2019 – 2020** (hors éventuelles subventions) :
 - Recettes : **6.000 €** dont 3.000 € de cotisations et 3.000 € de dons et recettes diverses
 - Dépenses : **6.000 €** dont 3.500 € d'achats d'outils et 1.200 € de frais d'impression et publications

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

- Résultat : 0 €

Il est alors mis successivement aux voix de l'Assemblée Générale les délibérations suivantes :

1ère délibération : L'Assemblée Générale prend acte des rapports présentés pour l'exercice 2018 – 2019 (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier) et approuve ceux-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2ème délibération : L'Assemblée Générale prend acte du projet de budget présenté pour l'exercice 2019 – 2020 et approuve celui-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Examen est ensuite fait du niveau de cotisations pour l'exercice 2019-2020:

- Proposition du Conseil d'Administration de conserver le montant en cours des cotisations de l'association

Cette proposition est mise aux voix par la délibération suivante:

3ème délibération : L'Assemblée Générale décide que le montant des cotisations pour 2019 - 202 est conservé à **20 €** pour les membres actifs et d'honneur et à **30 € minimum** pour les membres bienfaiteurs.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des points divers ne donnant pas lieu à vote.

Quelques points divers complémentaires sont ainsi abordés :

- Achat d'une débroussailleuse pour l'association : recherche et choix pris en charge par Jean-Jo
- Mise à réflexion de projets de reboisement dans la vallée et d'éradication des plantations de mimosas
- Question sur les modalités de notre assurance : les diapos complémentaires à la présentation pour l'AG fournissent les principaux renseignements sur le sujet (envoyé à tous les adhérents)

Plus personne ne demandant la parole, le Président met fin à la séance en remerciant les participants de leur présence et de leur aide et en les invitant à participer à un apéritif sponsorisé par l'association.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal de cette Assemblée Générale, tenue ce jour Vendredi 15 novembre 2019, signé par le Président et la Secrétaire.

Jean-José CORONA
Président



Martine Faverie
Secrétaire

FAVERIE Martine
